

Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Coopération, du Commerce extérieur et à la Grande Région

Commission des Affaires intérieures

Procès-verbal de la réunion du 14 novembre 2024

Ordre du jour :

Échange de vues avec Madame Kelly Tallman Clements, Haut-Commissaire adjointe des Nations Unies pour les réfugiés

*

Présents : Mme Nancy Arendt épouse Kemp, Mme Liz Braz, M. Sven Clement, M. Franz Fayot, Mme Paulette Lenert, Mme Lydie Polfer, membres de la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Coopération, du Commerce extérieur et à la Grande Région

Mme Nancy Arendt épouse Kemp, Mme Liz Braz, M. Marc Lies, Mme Nathalie Morgenthaler, Mme Lydie Polfer, membres de la Commission des Affaires intérieures

M. Claude Wiseler, Président de la Chambre des Députés

M. Philippe Neven, Mme Tania Tennina, Mme Danielle Wolter, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Gilles Baum, M. Yves Cruchten, M. Emile Eicher, M. Paul Galles, M. Patrick Goldschmidt, M. Gusty Graas, M. Fred Keup, M. Laurent Mosar, Mme Alexandra Schoos, M. Meris Sehovic, Mme Sam Tanson, Mme Joëlle Welfring, M. Laurent Zeimet, membres de la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Coopération, du Commerce extérieur et à la Grande Région

M. David Wagner, observateur délégué

M. Guy Arendt, M. Dan Biancalana, Mme Taina Bofferding, M. Emile Eicher, M. Luc Emering, M. Marc Goergen, M. Gusty Graas, M. Claude Haagen, M. Laurent Mosar, M. Meris Sehovic, M. Tom Weidig, Mme Stéphanie Weydert, membres de la Commission des Affaires intérieures

M. Marc Baum, observateur délégué

*

Présidence : M. Marc Lies, Président de la Commission des Affaires intérieures

*

Échange de vues avec Madame Kelly Tallman Clements, Haut-Commissaire adjointe des Nations Unies pour les réfugiés

Échange de vues avec Madame Kelly Tallman Clements, Haut-Commissaire adjointe des Nations Unies pour les réfugiés

Monsieur le Président de la Chambre des Députés Claude Wiseler (CSV) ouvre la réunion en souhaitant la bienvenue à Madame Kelly Tallman Clements, qui est pour la première fois au Luxembourg et à la Chambre des Députés.

Il explique que le Luxembourg entretient des relations anciennes et durables avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (ci-après « HCR »). Aux côtés de la Croix-Rouge et du Programme alimentaire mondial, le HCR figure parmi les partenaires stratégiques les plus importants du Luxembourg depuis plusieurs décennies, et cette coopération est appelée à se poursuivre dans les années à venir.

Le président souligne que le contexte actuel représente une période particulièrement difficile pour le HCR, et ce pour plusieurs raisons. La première est liée aux conséquences du changement climatique, qui pousse un nombre croissant de personnes à fuir leur lieu de vie. La situation ne cesse de se dégrader, et même l'Europe n'est pas épargnée, comme en témoignent les événements récents en Espagne. Les effets du dérèglement climatique se font sentir de manière croissante à l'échelle mondiale.

La seconde raison concerne l'augmentation du nombre de conflits dans le monde. Nous sommes directement affectés par les crises en cours au Moyen-Orient ainsi qu'en Ukraine, dont les répercussions sont sensibles dans notre quotidien.

La troisième difficulté réside dans les bouleversements politiques observés à travers le monde, y compris au sein de démocraties anciennement stables. L'évolution incertaine des politiques nationales rend difficile toute prévision à moyen et long terme, ce qui complique l'action du HCR.

Dans ce contexte, le rôle du HCR est d'autant plus central aux yeux des parlementaires. La venue de Madame Kelly Tallman Clements intervient donc à un moment particulièrement pertinent, lui offrant l'occasion de partager son analyse des évolutions récentes à l'échelle mondiale, ainsi qu'un aperçu des principaux enjeux auxquels l'institution fait face.

Madame Kelly Tallman Clements remercie le Président de la Chambre des Députés pour son accueil et salué les députés présents. Elle exprime l'honneur et le privilège qu'elle ressent d'être présente pour la première fois à la Chambre des Députés. Elle rappelle la visite antérieure de son supérieur en 2021, en pleine pandémie de Covid-19, à l'occasion de laquelle certains députés ont déjà pu échanger avec lui.

Elle présente ensuite un tour d'horizon des défis actuels, mais également des opportunités qui se dessinent pour le HCR. Elle rappelle que le mandat de l'organisation consiste à sauver des vies, protéger les droits fondamentaux et construire un avenir meilleur pour les personnes fuyant les conflits armés et les persécutions. Elle mentionne son récent déplacement en Ukraine, où elle s'est rendue la semaine précédente. Cette mission l'a une fois de plus confrontée à l'urgence de la situation et à l'impact concret du travail du HCR, y compris dans un pays en guerre.

Ce contexte ukrainien n'est qu'un exemple parmi d'autres : le HCR est actuellement actif dans 136 pays et dans 185 contextes opérationnels différents. Son mandat consiste à protéger les personnes déplacées et à leur fournir une assistance. Aujourd'hui, le monde connaît un nouveau record en matière de déplacements forcés : plus de 122 millions de personnes ont été déracinées, qu'il s'agisse de réfugiés, de demandeurs d'asile, de personnes déplacées internes, de rapatriés ou d'apatrides.

Certaines crises prolongées restent malheureusement non résolues, et le nombre de situations de déplacement durable a atteint 59 millions personnes dans 67 pays. Madame Kelly Tallman Clements souligne que l'année dernière a vu l'éclatement de nouveaux conflits, comme au Soudan, entraînant la plus grave crise de déplacement de l'année. Elle évoque également le suivi de la situation au Moyen-Orient, qu'elle observe cette année avec un sentiment d'impuissance. Pour la seule année 2024, le HCR prévoit d'apporter une assistance à plus de 140 millions de personnes – un chiffre qui pourrait encore augmenter au vu des tendances actuelles en matière de déplacements forcés.

Le HCR continue de répondre à de nombreuses situations d'urgence, dont les effets dévastateurs des frappes aériennes israéliennes sur le Liban. En plus de l'Ukraine le HCR fait désormais face à trois « méga-situations d'urgences », avec des impacts humanitaires profonds et de graves conséquences sur la paix et la sécurité internationale.

Malheureusement, malgré le niveau de la hausse continue du nombre de personnes contraintes de fuir, les financements du HCR n'ont pas suivi le rythme de ces besoins croissants. À la fin du mois dernier, son budget global était de 10,75 milliards de dollars. Cependant les fonds alloués au HCR ne suffisent qu'à couvrir 44% de ces besoins. Madame Kelly Tallman Clements insiste sur le fait que ce sous-financement entraîne de véritables conséquences sur les personnes contraintes de s'enfuir. Une enquête récente réalisée par le HCR à propos des nouveaux arrivés à Lampedusa, en Italie, a montré que 40% d'entre eux s'étaient déjà inscrits auprès du HCR dans au moins un pays avant d'arriver en Italie. Le groupe le plus représenté était composé de ressortissants soudanais, représentant 28% des nouvelles arrivées à Lampedusa. Ceci souligne un fait connu depuis longtemps : sans un soutien humanitaire suffisant, les personnes contraintes d'être déplacées ont peu de chances de rester dans le premier pays d'accueil ; ils ont tendance à continuer de se déplacer.

En des temps pareils, un soutien flexible des donateurs est plus que jamais indispensable. Cette flexibilité permet au HCR de répondre rapidement aux situations, et de s'assurer être prêt pour faire face aux situations qui s'aggravent comme celles que l'on voit en ce moment. Que ce soit pour prodiguer une assistance monétaire pour des besoins élémentaires, pour fournir de l'aide humanitaire matérielle basique, ou pour offrir des services critiques de protection, ce soutien permet au HCR de rester agile et réactif, et d'agir selon l'évolution des besoins.

Au vu de cette situation difficile, Madame Kelly Tallman Clements affirme être particulièrement reconnaissante d'être au Luxembourg. C'est sa première visite dans le pays et c'est un honneur pour elle que sa première rencontre soit avec les députés : les représentants démocratiquement élus d'une nation généreuse. Le Luxembourg a fait preuve d'un grand « leadership » à la fois dans l'accueil de réfugiés et en prodiguant un soutien financier essentiel pour les opérations mondiales du HCR. Madame Kelly Tallman Clements explique que le HCR espère que la contribution du Luxembourg continuera d'augmenter, et aimerait beaucoup l'inclure dans le groupe des « top donors ».

Le Luxembourg héberge actuellement plus de 30.000 réfugiés, demandeurs d'asile, et de bénéficiaires ukrainiens de protection temporaire, et le gouvernement compte parmi les donateurs par habitant les plus importants du HCR.

En effet, les donateurs privés luxembourgeois, acteurs privés et individus, sont très actifs, ce qui permet une solidarité large et profonde à tous les niveaux du pays. Le soutien reçu du

Luxembourg est majoritairement un soutien flexible, ce qui est d'une grande valeur pour le HCR. De plus, le Luxembourg se concentre sur des projets innovants, notamment ceux assurant une connectivité autour du monde. Madame Kelly Tallman Clements explique rejoindre le ministre des Affaires étrangères Monsieur Xavier Bettel plus tard dans la journée, afin de lancer une nouvelle initiative.

Celle-ci vise à transformer la façon dont on se prépare aux urgences humanitaires, en développant un outil d'alerte précoce et de réaction. Cet outil rassemblera systématiquement, efficacement et en heure, des données sur les potentiels risques et menaces provenant de conflits ou de risques naturels, afin de générer des prévisions fiables sur les déplacements des populations.

La façon dont le HCR collabore avec le gouvernement, le secteur privé, et les universitaires au Grand-Duché est aujourd'hui sans comparaison possible dans le monde. Le Luxembourg n'est pas seulement un soutien financier, c'est une voix de tolérance au sein de l'Union européenne, et un pays qui est le parfait exemple de l'engagement envers le droit d'asile. Madame Kelly Tallman Clements réaffirme la volonté du HCR de poursuivre sa collaboration avec le Luxembourg, et a confiance au fait que le gouvernement et la société luxembourgeoise continueront à se tenir prête à aider, notamment au vu des demandes croissantes créées par les situations d'urgences mondiales.

L'appel annuel à contribution va sortir dans les prochains jours, et Madame Kelly Tallman Clements anticipe déjà qu'il sera autour de 10,2 milliards de dollars pour une population d'environ 130 millions de personnes en 2025. Le cadre du partenariat stratégique entre le Luxembourg et le HCR doit expirer l'année prochaine, et Madame Kelly Tallman Clements voit les discussions à venir comme une opportunité de renouveler et renforcer ce partenariat, et de rapprocher le soutien luxembourgeois de celui des partenaires financiers et gouvernementaux stratégiques du UNHCR.

Le Président donne la parole à Monsieur Marc Lies, Président de la Commission des Affaires intérieures.

Le Président de la Commission des Affaires intérieures, Monsieur Marc Lies (CSV) remercie Madame Kelly Tallman Clements et dit être honoré de la recevoir en tant que Haut-Commissaire adjointe des Nations Unies pour les réfugiés. Comme elle l'a expliqué, la situation actuelle dans le monde est critique. Il y a entre 120 et 130 millions de réfugiés à travers le monde...

Il explique qu'au Luxembourg cela est également visible. Le député mentionne les initiatives des municipalités luxembourgeoises à établir des ponts avec l'Ukraine. La guerre a commencé il y a maintenant vingt-deux mois entre la Russie et l'Ukraine. Dès les premiers jours, des municipalités se sont mobilisées afin de réaliser des collectes de dons et de venir en aide à ces réfugiés. Monsieur Marc Lies est lui-même bourgmestre d'une municipalité au Luxembourg, ils avaient fait de même.

Il partage certaines craintes. Il y a quelques jours ont eu lieu les élections présidentielles aux États-Unis. Les députés se demandent comment les États-Unis aideront les Ukrainiens au niveau de leur défense intérieure, et si cette défense s'effondrera, avec l'élection d'un nouveau Président. Monsieur Marc Lies pense que si c'est le cas de plus en plus de réfugiés se rendront en Europe de l'Ouest, où il y a déjà des millions de réfugiés ukrainiens. Cela provoquerait également un effondrement des économies et des pays d'Europe occidentale.

Monsieur Marc Lies évoque l'augmentation de la venue de personnes d'Amérique du Sud. Ils viennent au Luxembourg, et statistiquement ces personnes viennent de Colombie et du

Vénézuéla. Il souhaite savoir comment Madame Kelly Tallman Clements voit la situation dans ces pays, ainsi qu'en Ukraine.

Madame Kelly Tallman Clements remercie Monsieur Marc Lies pour sa question. Elle raconte qu'il était assez étrange de se réveiller à Kharkiv le matin des résultats des élections états-uniennes. Elle était en Ukraine notamment pour rencontrer des officiels du gouvernement ukrainien, et a pu « prendre la température », car ils sont d'abord et avant tout dépendants du soutien états-unien. L'ambiance qu'elle a pu percevoir auprès du gouvernement en était une de pragmatisme, qui disait implicitement « nous n'allons pas paniquer ».

En tant qu'organisation humanitaire et faisant partie de l'Organisation des Nations unies, c'est également la posture du HCR En matière électorale, les résultats varient considérablement à travers le monde, obligeant le HCR à collaborer avec des gouvernements aux orientations politiques diverses. Bien que cela puisse paraître inhabituel dans le contexte humanitaire, le HCR s'efforce de maintenir un dialogue constructif avec ces autorités. L'objectif est de rechercher des approches pragmatiques permettant de faire progresser les solutions en faveur des personnes déplacées, quelles que soient les configurations politiques locales.

Concernant le soutien prodigué par le UNHCR, Madame Kelly Tallman Clements a observé dans le contexte de la situation ukrainienne une approche qui permet non seulement de sauver des vies, mais également de maintenir une stabilité régionale. Au regard des réponses en Ukraine et dans les régions alentours, concernant notamment les directives temporaires de protection mises en place par l'Union européenne en seulement quelques jours de l'invasion générale de l'Ukraine en 2022, cela a été salvateur. L'extension de ces directives jusqu'à mars 2026 a également été plus que bienvenue. Au regard de la situation actuelle on ne peut qu'anticiper et se demander si ces efforts doivent s'étendre davantage. C'est quelque chose qui permet à ces individus de « rendre à la communauté » qui les accueillent si généreusement, notamment ici au Luxembourg.

De plus, Madame Kelly Tallman Clements explique que le UNHCR effectue régulièrement des enquêtes d'intentions auprès des réfugiés hors d'Ukraine concernant des sujets comme s'ils ont l'intention d'y retourner, qu'est-ce qu'il faudra pour qu'ils y retournent, quand ils pensent éventuellement le faire... Le UNHCR a récemment mené une de ces enquêtes, mais c'était avant les élections états-uniennes. Ils vont tout de même publier les résultats mais ne les mettront pas en avant car ils ne sont peut-être plus exacts.

Cependant la guerre continue et il y a des choses que l'on peut anticiper. Premièrement, la sûreté et la sécurité resteront la raison principale du besoin de protection de ces personnes, dont 6,7 millions d'entre elles hors d'Ukraine. Il faudra accélérer la planification d'urgence avec les pays frontaliers de l'Ukraine mais également à l'intérieur. Concernant l'aide et d'assistance le HCR peut apporter au pays en termes de stabilisation, de soutien, ce qui ne relève pas vraiment de la compétence du UNHCR, mais d'autres mécanismes, les ressources énergétiques du pays sont très vulnérables. Si on peut continuer de prodiguer ce type de soutien à travers le gouvernement et d'autres mécanismes, cela aiderait à stabiliser et réduire les besoins des personnes à se déplacer, et permettrait de trouver des moyens de soutenir les familles.

D'une façon générale, plus ces situations durent, plus les dynamiques et démographies des populations amenées à se déplacer changent. C'est ce qu'a pu observer Madame Kelly Tallman Clements la semaine passée : la plupart des jeunes ukrainiens est déjà partie. Les personnes que le HCR aide en ce moment en Ukraine sont âgées, ont des handicaps... c'était très compliqué pour elles de se déplacer. La Haut-Commissaire adjointe explique que les dynamiques actuelles et l'incertitude renforcent encore plus les difficultés de la situation pour que le développement et l'aide humanitaire puissent continuer. Le HCR va donc travailler dessus à travers sa plateforme humanitaire.

En ce qui concerne l'Amérique du Sud, l'un des efforts de soutien humanitaire les plus importants est allé au Vénézuéla, ce qui continue d'être le cas. En Colombie, et plus au Sud, ils ont aussi mis en place un régime de protection temporaire, qui à l'instar de la directive de protection des Ukrainiens, a permis aux Vénézuéliens de travailler. Plus le soutien prodigué dans les pays d'asile est important, plus les chances que les familles continuent de se déplacer diminuent. Madame Kelly Tallman Clements ajoute que ce n'est pas tellement le cas en Colombie et en Equateur, à cause des raisons de sécurité qui les forcent à partir du Vénézuéla ou parce qu'ils ne peuvent pas survivre économiquement. Dans ces cas, le soutien prodigué par les institutions internationales, les institutions de développement, et le soutien ciblé du HCR, sont des facteurs de stabilisation.

Son interlocuteur luxembourgeois disait avoir vu le nombre de vénézuéliens augmenter au Luxembourg, Madame Kelly Tallman Clements explique avoir voyagé l'année passée depuis San Paolo au Brésil, jusqu'à la région du Darién (entre la Colombie et le Panama). Elle a commencé ce voyage depuis l'aéroport du Brésil, en échangeant avec des familles afghanes qui étaient venues depuis l'Iran et d'autres régions d'Asie jusqu'à San Paolo ; à la frontière entre le Brésil et la Colombie elle a également rencontré des familles afghanes ; en allant dans le Darié. En effet le monde est petit, et est très connecté. Il faut donc essayer de prodiguer du soutien directement sur les lieux d'origine des déplacements des populations, sinon dans les pays voisins car la plupart des réfugiés tendent à rester dans ces pays et ne vont plus loin qu'en étant forcés.

Monsieur Franz Fayot (LSAP) remercie le Président et Madame Kelly Tallman Clements pour sa présentation.

Il explique avoir été au ministère de la coopération au développement en début d'année 2023, quand Filippo Grandi, Haut-Commissaire du HCR était venu présenter un état des lieux sur comment la situation à l'époque était difficile. Désormais elle a bien empiré. Le tableau qu'il dépeignait à l'époque était sombre, et le HCR était débordé face à ces situations et à un sous-financement chronique. Monsieur Franz Fayot salue le fait que le nouveau gouvernement luxembourgeois maintienne ses engagements et financements auprès du HCR.

Il raconte également avoir eu l'occasion de visiter plusieurs camps de réfugiés autour du monde, et avoir vu à quel point le travail du UNHCR était efficace même dans les situations les plus difficiles. Le député félicite Madame Kelly Tallman Clements et son équipe sur le travail qu'ils accomplissent.

En termes d'impact, et non de politique, il demande à la Haut-Commissaire adjointe comment elle voit le narratif qui se développe à travers le monde sur la migration. C'était un thème central des élections états-uniennes, et un sujet qui est devenu majeur en Europe ces derniers mois. Il y a cette vue d'une menace qui viendrait des réfugiés, qui inondent la société et le marché du travail, etc. C'est quelque chose qui revient souvent dans le narratif politique même si nous savons que c'est faux, 80% des réfugiés sont à proximité de leur aire de conflit et seul un nombre très limité parvient en Europe ou aux États-Unis.

Néanmoins, c'est devenu le narratif prédominant, et Monsieur Franz Fayot se demande ce que cela signifie et quels sont les effets sur le travail du HCR sur le terrain. Il se questionne également sur les effets de cette peur des réfugiés dans le Sud, sachant qu'il y aura de nombreuses personnes déplacées en plus, à cause de conflits et du changement climatique futur, qui deviendra plus dramatique.

Il pose également une question à propos de la politisation des agences onusiennes. Les conflits deviennent de plus en plus politisés, l'aide humanitaire est utilisée en tant qu'arme dans de nombreux conflits, notamment dans le conflit entre Israël et le Hamas. C'est un

problème auquel fait face le HCR, la Croix Rouge est régulièrement prise pour cible, et le HCR n'est pas immunisé. Monsieur Franz Fayot demande comment cela impacte son travail, et comment le HCR se prépare face à cela. Dans un monde qui devient de plus en plus propice aux conflits et de plus en plus polarisé, ces difficultés continueront malheureusement à être là et deviendront plus importantes encore.

Madame Kelly Tallman Clements remercie Monsieur Franz Fayot pour ses observations et questions importantes.

Elle aborde d'abord le narratif sur la migration, et l'amalgame entre migration et réfugiés. Le fait de perdre la protection ou les approches basées sur les droits humains que les personnes fuyant des poursuites méritent d'avoir et ont le droit de chercher un refuge, ce qui se passe actuellement est accablant. Il ne s'agit pas simplement d'une distraction, mais cela complexifie et entrave les solutions possibles pour soutenir les gouvernements et s'occuper des personnes qui se déplacent pour différentes raisons, en termes de « mouvements mixtes » de demandeurs d'asiles, de réfugiés, et de migrants qui se déplacent pour trouver un moyen de nourrir leurs familles.

Cette rhétorique utilisée dans de nombreuses élections pour les gagner est une chose que le HCR cherche à contrer à tous les niveaux, avec très grande difficulté. Les inquiétudes actuelles du HCR sont la désinformation, la mésinformation, et les discours de haine. S'ils peuvent être utilisés pendant un laps de temps pour une élection, cette élection a de réels impacts sur les personnes et sur les sociétés, en contribuant notamment à élargir les fissures au sein des communautés et en termes de pressions sociales. Le HCR essaye d'utiliser toutes les routes possibles pour contrer cela, dont l'utilisation de données, à propos de ce que les réfugiés et les migrants apportent aux communautés. Le HCR cherche également à trouver des moyens qui ne se concentrent pas tant sur les frontières que sur le développement et les droits humains des communautés que les gens quittent.

Madame Kelly Tallman Clements prend l'exemple du pacte de l'Union européenne sur la migration. Il faut avoir des voies pour s'occuper des demandeurs d'asile qui n'ont pas réellement besoin de protection, ou des migrants devant venir par des routes légales, afin qu'il y ait des moyens de renvoyer les personnes qui ne sont pas qualifiées pour une telle admission.

Pour répondre à la question de Monsieur Franz Fayot, la situation est non seulement très compliquée mais cela cause également de nombreux dégâts. Considérer les réfugiés comme le problème et non comme ceux fuyant le problème est préjudiciable.

Le député a rapidement mentionné le climat, et la COP29 sur le climat se tient actuellement. Madame Kelly Tallman Clements estime que ce sera un autre moteur des déplacements. Ce n'est pas un déplacement lié à une persécution, mais comme la majorité des réfugiés sont dans des zones à risques de catastrophes naturelles, ils devront migrer pour différentes raisons et auront également probablement des déplacements secondaires vers des zones où ils pourront trouver une protection pour des raisons climatiques. Ce nombre de personnes déplacées augmentera considérablement.

Les problèmes liés à la politisation de l'ONU, de l'assistance humanitaire, sont très actuels. Le secrétaire général de l'ONU a décidé la semaine passée de mettre le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, un rendez-vous biennuel avec les chefs des agences de l'ONU, à profit pour parler à la fois de la crise du multilatéralisme, et du futur de l'action humanitaire. Il s'agissait de parler de la nécessité des Nations Unies, pour sauver des vies, pour la paix et la sécurité, pour le développement, les objectifs du développement durable, mais la portée et le réseau que l'ONU représente est

irremplaçable. L'organisation essaye d'affronter la tempête en se concentrant sur les principes et les valeurs, et il s'agit pour le HCR de ses résultats, des impacts, de la différence qu'il fait.

Madame Kelly Tallman Clements évoque son introduction qui était assez sombre. Il y a aussi de l'espoir dans certaines parties du monde, dans certaines approches qui sont utilisées. Monsieur Marc Lies mentionnait la réponse lors des premiers jours de l'émigration ukrainienne. On peut voir des communautés partout dans le monde, qui accueillent et intègrent des réfugiés dans leur communauté depuis des décennies, qui ensuite le leur rendent. Le HCR mobilise cette approche d'inclusion et la pousse davantage avec non seulement une approche humanitaire, mais aussi le secteur privé, le monde universitaire, la société civile et des organisations internationales. En résumé, le HCR essaie de contrer ces difficultés en démontrant les impacts de son engagement et de ses actions dans ces différents contextes individuels.

Le Président de la Commission des Affaires intérieures, Monsieur Marc Lies (CSV) mentionne la présence du Secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, au sommet des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud). Cette visite a reçu de nombreuses critiques à travers le monde. Les députés demandent à Madame Kelly Tallman Clements quelles étaient ses intentions lorsqu'il est allé à ce sommet, et échanger avec le Président Vladimir Poutine en Russie, au vu de la situation actuelle entre la Russie et l'Ukraine.

Madame Kelly Tallman Clements lui répond en riant que sa propre équipe lui a posé exactement la même question la semaine dernière. Elle tient tout d'abord à préciser que si elle est employée par le Secrétaire général elle ne parle pas en son nom.

Cependant, il s'est montré très clair sur ses raisons d'aller au sommet des BRICS. Il s'y rend chaque année. Peu importe le lieu, il estime cela extrêmement important, surtout au vu de l'agglomérat de pays que les BRICS représentent. Il ne tient pas compte d'où le sommet aura lieu, mais d'avec qui il est nécessaire d'échanger. C'est ce qu'il a récemment fait en Russie, et il a rencontré d'autres chefs d'Etat également, avec l'intention de faire avancer l'agenda pour la paix et la sécurité, qui est la raison pour laquelle il continuera de dialoguer avec ces acteurs.

Madame Paulette Lenert (LSAP) remercie Madame Kelly Tallman Clements pour ses explications. Le HCR est une organisation si importante qu'il est inimaginable de fonctionner sans elle. Elle dit avoir eu l'opportunité d'être formée par le personnel du HCR au sujet des demandeurs d'asile lorsqu'elle était jeune fonctionnaire, ce qu'elle a trouvé très utile. L'HCR a des impacts à plusieurs niveaux. Ils sont en première ligne dans les grandes « villes », car les camps de réfugiés sont de vraies villes.

La députée souhaite connaître les besoins du UNHCR en matière d'éducation. Elle a pu visiter des camps et sait qu'ils travaillent étroitement avec des hubs d'innovation sociale, qu'ils ont des méthodes d'éducation grandement innovantes. Elle mentionne la question budgétaire. Elle souhaite savoir si le HCR est capable de développer ces nouvelles approches. La députée insiste sur l'importance de l'éducation, il y a des milliers et des milliers de jeunes enfants qui vivent dans les camps pendant des années. L'éducation est clé si l'on souhaite leur offrir de meilleures perspectives.

Une autre question concerne les droits des minorités. La Suisse a récemment été critiquée pour avoir renvoyé des personnes homosexuelles en Iran. La députée a eu connaissance de comportements indignes où des demandeurs d'asile ont été traités d'une façon qui n'est pas acceptable, à cause de leur orientation sexuelle. Elle demande s'il s'agit d'un problème qui s'intensifie et comment le HCR s'y prend pour protéger les droits des minorités, plus spécifiquement d'un point de vue judiciaire.

L'oratrice Lenert explique souvent entendre des cas de maltraitance envers les réfugiés, notamment beaucoup de femmes lorsqu'elles se rendent dans un autre pays, qui sont régulièrement violées. Elle demande s'il est facile pour le HCR de s'occuper de ces cas d'un point de vue judiciaire. Il ne s'agit pas d'une situation normale que l'on pourrait avoir dans un État avec une juridiction fonctionnelle. Elle demande comment le UNHCR assure la sécurité des minorités dans les camps. Elle souhaite également comprendre si le HCR a besoin de soutien pour prodiguer une assistance judiciaire aux personnes victimes d'agressions ou de mauvais traitements, qui sont inacceptables.

Madame Kelly Tallman Clements remercie Madame Paulette Lenert pour sa question. L'éducation est l'une des priorités les plus importantes du HCR. En effet, Lorsque la situation budgétaire devient critique, le HCR est contraint d'identifier les domaines où des réductions peuvent être effectuées. Certaines coupes budgétaires s'avèrent malheureusement nécessaires, afin de concentrer les ressources disponibles sur les actions vitales et de préserver les capacités d'intervention permettant de sauver des vies. Dans ce contexte, l'investissement à long-terme sur une génération, concernant la capacité d'un réfugié à se construire une nouvelle vie dans un nouvel endroit, ou d'utiliser son éducation quand il rentrera chez-lui, est souvent la première chose à partir.

Malgré ces difficultés budgétaires, des progrès concertés ont été réalisés pour augmenter la part de réfugiés dans l'éducation primaire, secondaire, et tertiaire. Mais cela ne va pas assez vite, et ils ont perdu du terrain notamment pendant le Covid. Il s'agit alors de voir ce que le secteur privé peut offrir, en termes d'apprentissage à distance par exemple. C'est pour cela que l'engagement du Luxembourg pour la connectivité revêt d'une importance critique pour le HCR. Il ne s'agit pas seulement de connecter des individus pour offrir des opportunités économiques ou financières, mais également de connecter des élèves qui n'auraient pas accès à une éducation autrement.

C'est donc une priorité majeure du HCR, car la moitié des réfugiés ont quitté l'école et ne se trouvent plus dans un environnement éducatif. Madame Kelly Tallman Clements explique que le HCR se fixe des objectifs de plus en plus élevés. Ainsi pour le secteur de l'éducation tertiaire ils visent à atteindre le nombre de 15% de réfugiés étudiants avant 2030, ce qui est un peu ambitieux, mais ils accroissent leurs efforts. Madame Kelly Tallman Clements explique que le HCR aura à l'avenir besoin de bien plus de soutien.

Lors du Sommet de l'avenir en septembre, une des trois intervenants était une réfugiée Sud-Soudanaise qui était allée au Kenya pendant plusieurs années. Elle était la présidente de l'assemblée étudiante pour le Kenya, les étudiants kenyans, et les réfugiés. C'est une étudiante brillante. Son message était très clair : « vous pouvez me prendre ce que vous voulez mais si j'ai une éducation vous ne pouvez pas me l'enlever ». C'est un message très puissant et le HCR continuera à prioriser l'éducation dans la mesure du possible et à chercher des moyens d'utiliser les technologies pour toucher plus de monde.

Sur la question des droits des minorités LGBTQI, des femmes, et des autres personnes qui ont fait face à des problèmes, des difficultés, ou à des défis liés à leur protection etc., la question du suivi avec les États est une question très difficile. Madame Kelly Tallman Clements dit cela moins à propos du cas soulevé par Madame Paulette Lenert qu'à propos de son expérience dans la prévention de l'exploitation et agression sexuelles. Elle explique avoir travaillé sur une approche systémique du monde humanitaire et onusien. A de multiples reprises, ce qui a été le plus difficile était de faire passer ces cas identifiés d'exploitation et agression sexuelles par les voies officielles avec les États-membres. Et il n'y a rien que le HCR puisse faire à ce propos. Il peut soumettre le cas aux autorités nationales, mais le suivi est ensuite compliqué.

Madame Kelly Tallman Clements estime que Madame Paulette Lenert a cependant soulevé un point très important sur l'utilisation des violences sexistes et sexuelles, ce qui est un problème croissant dans certains terrains d'opérations du HCR, aucun n'étant plus élevé qu'au Soudan actuel. Elle explique que si le Haut-Commissaire était à sa place il pourrait certainement partager aux députés des conversations qu'il a eu à la frontière entre le Tchad et le Soudan, avec majoritairement des femmes et des familles. Le nombre d'incidences de violences sexuelles qui sont décrites est terrifiant, et rien de cela ne passera par un processus officiel. Le HCR essaie de prodiguer tout le soutien possible, social et médical la plupart du temps. Mais le trauma sera malheureusement durable.

Monsieur Sven Clement (Piraten) remercie le Président et Madame Kelly Tallman Clements. Il raconte être récemment rentré d'Algérie, d'une visite d'étude. Il explique que la présentation officielle que les députés ont eu sur le terrain était complètement différente de ce dont ils avaient pris connaissance dans leur « réunion préparatoire », plus précisément en ce qui concerne la situation des migrants et des réfugiés sur le terrain.

Les députés luxembourgeois ont entendu des récits de personnes migrantes et de réfugiés qui expliquaient être repoussées dans et à travers le Sahara, à la frontière algérienne mais également dans les pays voisins. Ensuite, étrangement, le représentant sur le terrain de l'Organisation internationale pour la Migration (ci-après « OIM »), a expliqué aux députés que l'Algérie se conforme parfaitement à toutes les dispositions de l'engagement de l'OIM, et qu'ils étaient très fiers d'avoir redéplacé 7 000 migrants au travers de programmes de relocalisation volontaires avec l'OIM.

Monsieur Sven Clement demande à Madame Kelly Tallman Clements si elle partage le constat que la région du Sahara est un exemple de prise en charge des migrations et des réfugiés. Ensuite, il demande quelle est la relation entre le HCR et l'OIM. Il a connaissance du cadre d'engagement de 2022 entre les deux organisations, mais il est parfois difficile de faire la distinction sur le terrain entre un réfugié et un migrant, surtout lorsqu'elle doit être faite rapidement. Il souhaite savoir comment le HCR travaille sur ces questions, notamment en ce qui concerne les réfugiés climatiques qui étaient auparavant considérés comme migrants économiques. Il souhaite également comprendre comment les deux organisations travaillent ensemble pour mener cette distinction.

Madame Kelly Tallman Clements trouve la question très intéressante. Elle est impressionnée par le fait que le député connaisse le cadre d'engagement entre l'OIM et le HCR.

La région mentionnée par Monsieur Sven Clement est une région très complexe. Madame Kelly Tallman Clements explique que ce mois-ci, ses homologues chargés des opérations de protection se rendent en Algérie, et rencontreront le gouvernement pour parler de problèmes de protection, de réponse opérationnelle, de comment gérer ces flux sans heurts. La région en elle-même est une région complexe, les pressions sur l'Afrique du Nord sont également complexes, et réelles.

A mesure que les mouvements migratoires se dirigent de plus en plus loin, à Lampedusa etc., on voit de nombreuses personnes transiter depuis l'Afrique subsaharienne à l'Afrique du Nord, jusqu'en Europe. La Haut-Commissaire adjointe explique qu'il ne s'agit pas seulement de se concentrer sur la frontière en elle-même, mais en amont, vers le point d'origine.

Dans ce cadre, le HCR travaille le plus étroitement possible avec les gouvernements pour les aider à essayer de gérer cela.

Concernant la question du député sur les mouvements de réfugiés et de migrants, Madame Kelly Tallman Clements estime qu'il est essentiel que l'OIM et le HCR travaillent étroitement ensemble sur ces questions, en termes de demandeurs d'asile débouté, ou de migrants qui

ne sont pas arrivés par des moyens légaux, afin de s'assurer que le droit à la demande d'asile est protégé, qu'aucun pays ne repousse ou ne rejette ces personnes ou l'opportunité d'exercer ce droit. Le HCR travaille également de plus en plus avec l'OIM dans des contextes opérationnels. Le Kenya en est un bon exemple, les deux organisations apportant une expertise unique à la situation ; l'OIM réalise un important travail de données sur les déplacements internes que le HCR utilise. Ils collaborent également dans la réponse opérationnelle. Plus que des chevauchements, Madame Kelly Tallman Clements estime qu'il y a plutôt des vides que le système devrait combler. Il y a donc plus qu'assez de travail pour chacune des organisations.

Madame Kelly Tallman Clements ajoute en riant qu'ils essaient de faire en sorte que leurs communications au niveau des États soit cohérente, bien qu'elle ne soit pas sûre que ce soit le cas dans l'exemple présent.

Mosieur de Présidet de la Chambre des Députés Claude Wiseler (CSV) remercie Madame Kelly Tallman Clements. Il pense que le HCR fait du très bon travail, bien qu'il fasse face à des défis importants et à des problèmes structurels, dont son sous-financement chronique. Le Président de la Chambre des Députés est certain que le Luxembourg soutiendra le HCR autant que possible pour les prochaines années.

Le Président clôt l'échange de vues.

Luxembourg, le 14 novembre 2024

Procès-verbal approuvé et certifié exact